



HAL
open science

Les espaces de cuisine d'un édifice public ou collectif d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Guy Alfonso, Véronique Brunet-Gaston, Manon Cabanis, Pierre Caillat, Bernard Clémenton, Aline Colombier-Gougouzian, Bernard Rémy, Alain Wittmann

► To cite this version:

Guy Alfonso, Véronique Brunet-Gaston, Manon Cabanis, Pierre Caillat, Bernard Clémenton, et al.. Les espaces de cuisine d'un édifice public ou collectif d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2013, Cuisines et boulangeries en Gaule romaine, 70 (1), pp.71-92. hal-01131006

HAL Id: hal-01131006

<https://hal.science/hal-01131006>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les espaces de cuisine d'un édifice public ou collectif d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Guy ALFONSO

avec la collaboration de Véronique BRUNET-GASTON, Manon CABANIS, Pierre CAILLAT, Bernard CLÉMENÇON, Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN, Bernard RÉMY et Alain WITTMANN

Mots-clés. *Bâtiment public, schola, four culinaire, latrines collectives, hydraulique, bassin, autel, inscription religieuse.*

Résumé. *Dans le cadre des fouilles du Carré Jaude 2 à Clermont-Ferrand a été partiellement reconnu un édifice interprété comme une schola, implanté à proximité d'une grande place publique. Construit vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., il a été incendié vers le troisième quart du III^e s. Au sud de latrines collectives richement décorées, associées à un bassin ornemental, se développe une série de pièces de service en grande partie dévolues à la préparation de repas : une cuisine principale équipée de deux fours en tuiles et d'une structure maçonnée rectangulaire pouvant correspondre à la base d'une table de cuisson ; une pièce pourvue d'un foyer plat en tuiles et d'un regard d'accès à l'égout ; une salle dotée d'un sol de béton hydraulique, qui abritait probablement une cuve d'eau ; un local comportant un grand mortier de broyage encastré dans le sol ; une resserre réservée au stockage de denrées et de vaisselle. Cet ensemble est documenté par l'étude d'une inscription religieuse découverte dans les niveaux de destruction de l'une des pièces, ainsi que par l'analyse du mobilier et des restes fauniques et carpologiques.*

Keywords. *Public building, schola, culinary oven, collective latrines, hydraulic, ornamental basin, altar, religious inscription.*

Abstract. *During the excavations of Carré Jaude 2 in Clermont-Ferrand, a building, identified as a schola, has been partially uncovered adjacent to a vast public square. Built in the middle of the 2nd century AD, it was burnt down, during the 3rd quarter of the 3rd century. A series of service rooms located to the south of richly decorated public latrines, with an ornamental basin, are mainly devoted to activities such as cooking: a main kitchen, equipped with two tiled ovens and a rectangular stonework construction which could be a raised hob; a room equipped with a flat tiled hearth and manhole access to a drain; another room with a hydraulic concrete floor probably contained a water tank; a utility room contained a large stone mortar set into the floor; a storeroom for stocking foodstuffs and crockery. The interpretation of this archaeological complex is also documented by a religious inscription uncovered in the demolition layers of one of the rooms and the analysis of the finds and the plant and animal remains.*

Translation: Jemima DUNKLEY (Inrap)

En 2009-2010, les fouilles archéologiques préventives menées par l'Inrap au Carré Jaude 2 à Clermont-Ferrand ont permis de poursuivre l'exploration, sur une superficie de 1,2 ha, d'un quartier public d'*Augustonemetum* (Alfonso *et al.*, 2011 et 2012a). Celle-ci avait été amorcée en 1978 avec les fouilles du Centre commercial de Jaude (Claval, 1983) et surtout en 1995 avec les fouilles du Carré Jaude 1 (Hettiger, 1997) (fig. 86). Ce quartier a été aménagé dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. au pied de la butte de Clermont, où la ville antique, couronnée par le *forum*, s'est initialement développée (fig. 87). Il s'organise autour d'une vaste place trapézoïdale de plus de 120 m de longueur, à vocation de marché⁵⁷, prolongée par une esplanade

légèrement surélevée. Ces deux espaces sont bordés au sud et à l'ouest par des portiques monumentaux. À l'est s'élèvent deux édifices dont la fonction n'est pas déterminée. En arrière du portique ouest a été mis au jour un édifice (bâtiment 4), dont la partie connue se caractérise par la présence de latrines collectives associées à un bassin ornemental, et d'un ensemble de pièces de service en grande partie dévolues à la cuisine ou à des activités qui lui sont liées.

Cet édifice se distingue par un état de conservation remarquable grâce à l'incendie qui l'a détruit dans le troisième quart du III^e s. et en partie figé dans son dernier état d'occupation, malgré des remaniements intervenus avant l'écroulement final des murs qui a scellé les vestiges et n'a pas été suivi de récupérations.

Ainsi, bien que l'intégralité des niveaux d'occupation n'ait pas pu être fouillée, il est possible d'identifier assez précisément

57. Cette activité commerciale – qui n'est pas forcément exclusive – est attestée notamment par une série de 130 petits poids en plomb retrouvés dans les niveaux de circulation de la place (Galtier *et al.*, à paraître).

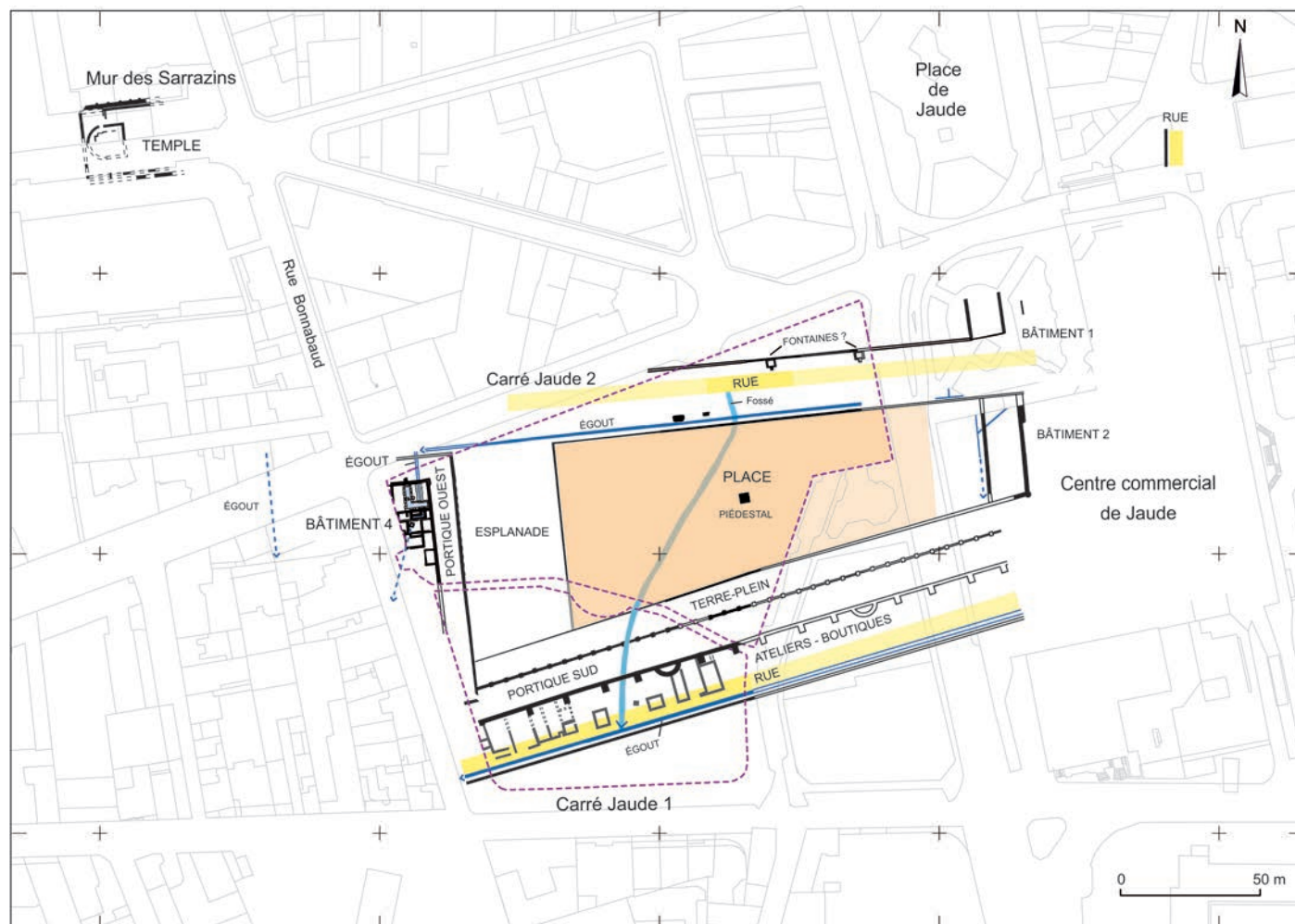


Fig. 86 – Plan général des vestiges antiques reconnus dans le secteur de Jaude
(topogr. : P. Combes ; DAO : G. Alfonso, A. Boissy, P. Combes, Inrap).

la fonction de la plupart des pièces et de restituer le schéma de circulation à l'intérieur de celles-ci ainsi qu'avec les salles situées à l'ouest. L'étude du mobilier et des restes fauniques et carpologiques apporte en outre de nombreuses informations sur les pratiques alimentaires qui étaient en usage dans l'édifice ; elles sont exposées ici de manière synthétique.

L'originalité de cet ensemble architectural, qui ne trouve pas de véritables comparaisons archéologiques, conduit à s'interroger sur son statut : édifice public, *schola* ou autre édifice collectif ?

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BÂTIMENT 4

Le bâtiment 4 a été dégagé sur une superficie de 400 m² environ et s'étend au sud et à l'ouest au-delà de l'emprise de l'opération (fig. 88). La partie fouillée, traversée par un égout de gabarit important et par une conduite d'adduction d'eau conservée en négatif, comporte une dizaine de salles ou d'espaces ouverts de surfaces très variées. L'angle nord-est est occupé par des latrines collectives accolées à un bassin ornamental en « L », que borde à l'ouest une cour ou un jardin (pièce A). Les espaces (B à M) qui se développent au sud de cet ensemble peuvent être qualifiés d'espaces de service et ont,

pour la plupart d'entre eux, une fonction liée à la préparation culinaire.

La mise en œuvre du bâtiment a débuté vers le milieu du 11^e s. apr. J.-C. par le curage du substrat argileux, afin d'atteindre des niveaux compacts et homogènes à partir desquels les murs ont été bâtis. Ceux-ci ont été soigneusement construits avec des moellons de roche volcanique assemblés avec du mortier de pouzzolane très compact, le grès étant réservé aux éléments de grand appareil : seuils, bordures du bassin et des latrines, colonnade, angle de certains murs. Le mur de façade orientale est plus large que le mur de façade nord : 0,95 m contre 0,80 m en fondation et 0,80 m contre 0,65 m en élévation. Cette différence s'explique par la hauteur plus importante du mur contre lequel s'appuyait le portique ouest. Tous les murs de refend ont des largeurs sensiblement identiques : 0,60 m à 0,65 m en moyenne en fondation et 0,50 m en élévation. Les parements de l'ensemble des murs présentent un petit appareil « hexagonal » plus ou moins soigné (fig. 89).

Les murs qui délimitent le local F, bâti contre le mur de façade orientale du bâtiment, se distinguent des autres maçonneries par leurs dimensions et leur mode de construction : les murs sud et ouest comportent des bases maçonnées supportant des élévations en bois et en terre, le mur mitoyen avec la pièce E étant constitué d'une simple cloison en terre.

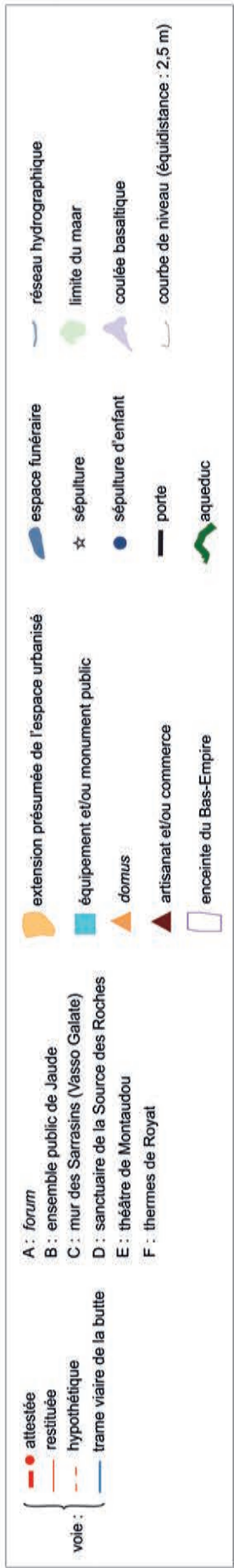
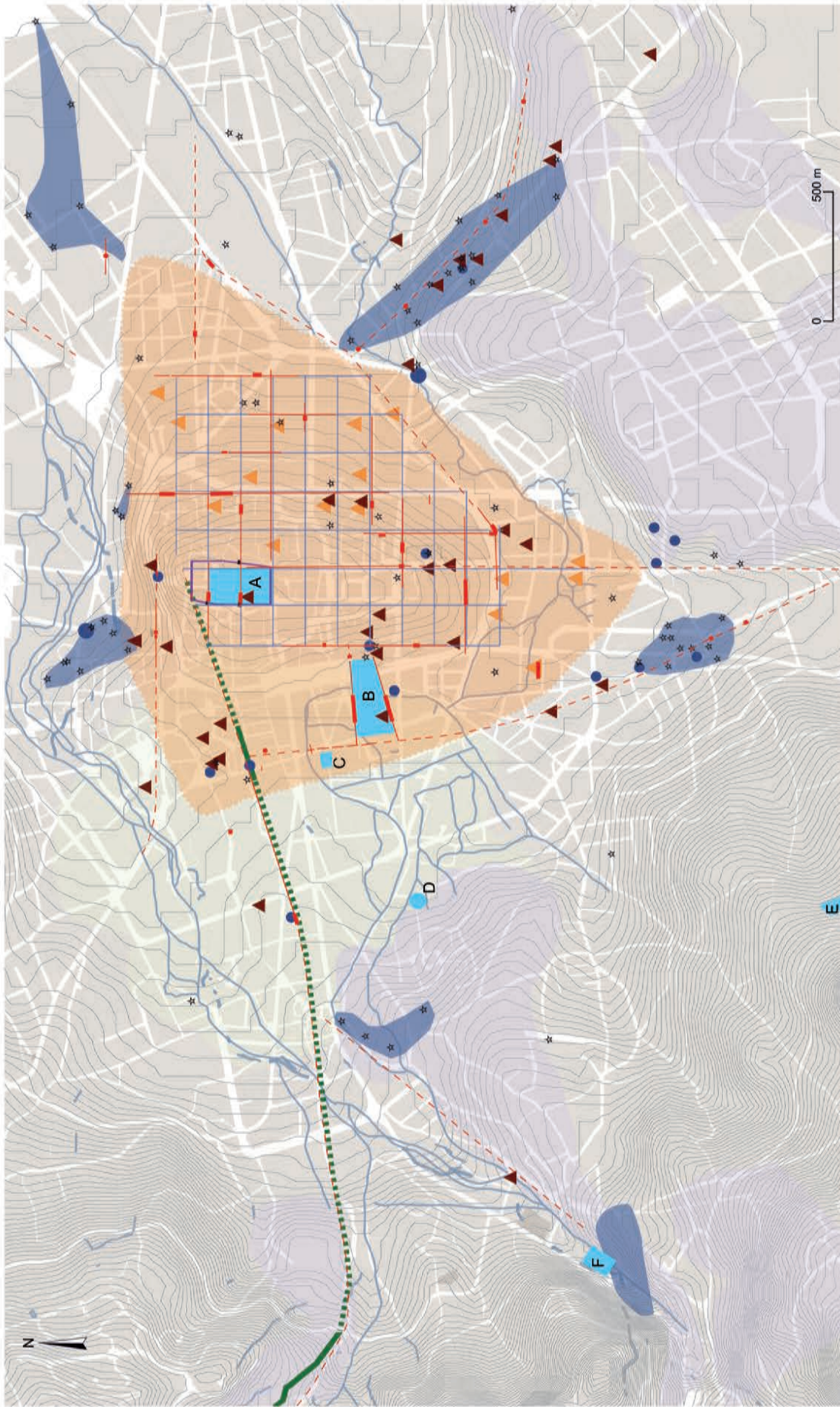


Fig. 87 – Carte synthétique d'Augustonemetum (conception et DAO : N. Arbaret, H. Dartevielle, SRA Auvergne).

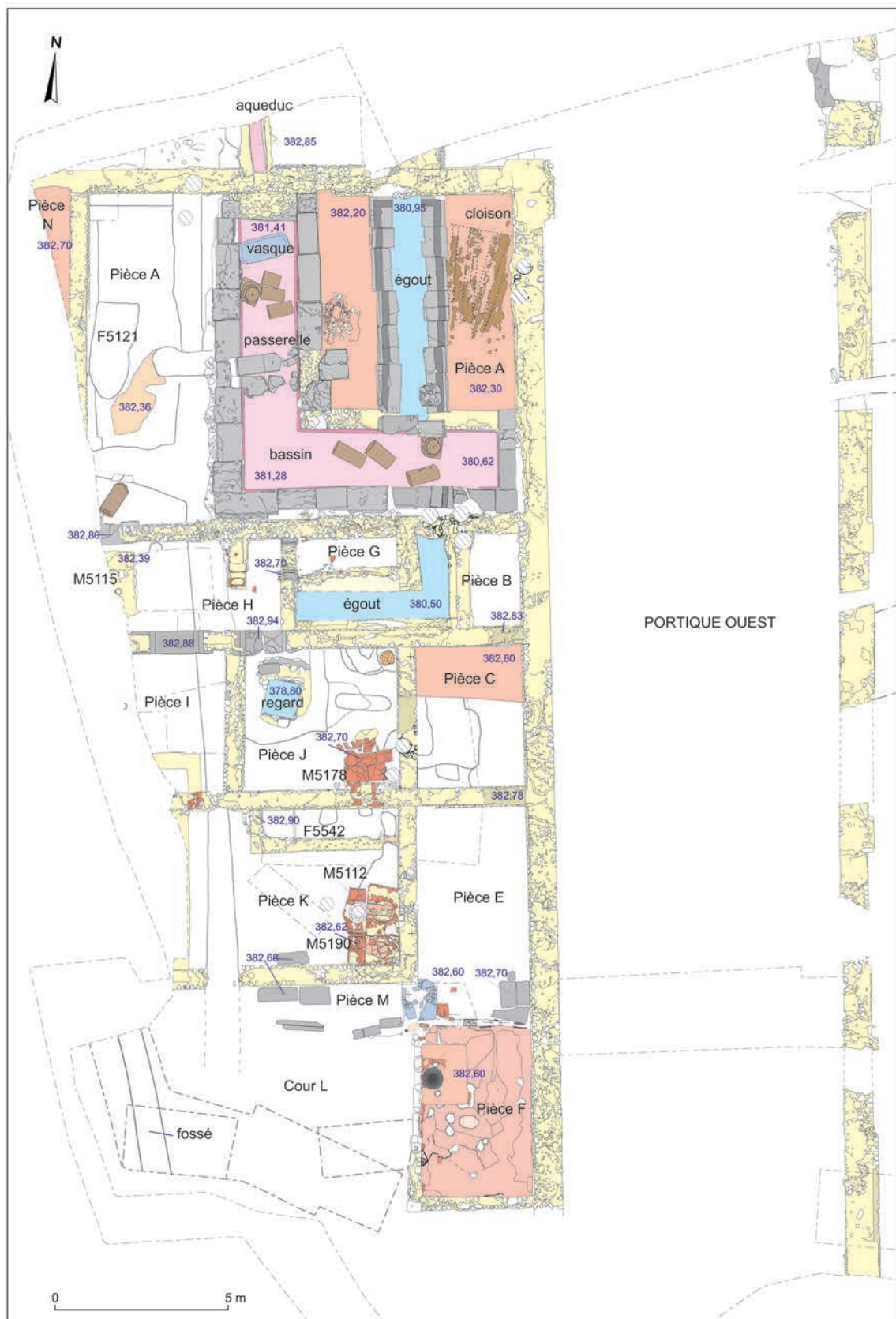


Fig. 88 – Plan pierre à pierre du bâtiment 4
(relevé : C. Fernandez, V. Halley-Desfontaines et B. Rilland ; DAO : A. Boissy, Inrap).



Fig. 89 – Bâtiment 4 : vue du mur ouest de l'espace A, à petit appareil « hexagonal » (clichés : G. Alfonso, Inrap).

Dans plusieurs pièces (C, G ?, H, I, J, K, N), des remblais de 0,10 m à 0,30 m d'épaisseur ont été rapportés très rapidement après la construction des murs. Les premiers sols sont aménagés en surface de ces remblais ou directement sur le substrat lorsqu'ils comportent des radiers (pièces A, E et F). Les premiers sols de la plupart des salles se situent approximativement au même niveau. Les sols de la pièce A et celui de la cour L se trouvent légèrement plus bas ; le sol de béton de la pièce N est en revanche un peu plus haut. L'ensemble des sols du bâtiment 4 est établi nettement en contrebas de ceux du portique ouest avec lequel il ne communique pas.

Les sols de béton des latrines de la pièce A, des pièces F et N, et peut-être également celui de la pièce C – pour cette dernière pièce, l'existence d'un premier sol est possible – ont perduré pendant toute la durée d'occupation du bâtiment 4 ; celui de la pièce F a été réparé mais non rehaussé. En revanche, les sols plus sommaires des pièces E, G ?, H, I, J et K, encroûtés de couches d'occupation charbonneuses, ont été régulièrement rechargés sur une épaisseur totale variant de 0,10 m à 0,30 m.

Cet exhaussement s'est accompagné d'une réfection des seuils des baies reliant la pièce H aux pièces A, I et J avec la pose d'épaisses dalles en grès. Cela a nécessité de créer une marche en pierre pour accéder à la pièce J, dont le dernier sol se trouve 0,30 m en contrebas du seuil. Des marches devaient également permettre de descendre dans la pièce A, légèrement encavée par rapport au reste de l'édifice.

Le plan du bâtiment 4 – ou tout du moins de sa partie fouillée – est resté inchangé depuis sa construction jusqu'à son incendie, ce que justifie probablement sa durée d'occupation relativement courte (un siècle environ). Hormis la mise en place des seuils en pierre évoquée *supra*, qui a nécessité de reprendre ponctuellement les maçonneries dans lesquelles ils sont encastrés, les reprises de murs sont rares. L'évolution se perçoit donc principalement dans des réaménagements internes de certains espaces : rehaussement ou réparation des sols, installation d'un seuil à la jonction des locaux E et F, construction d'une maçonnerie – probablement pour le passage d'une conduite – dans la pièce H, aménagement d'une structure maçonnée indéterminée dans la salle I, construction d'un

second four dans la cuisine K, élargissement de l'espace de circulation M.

Les couches de démolition qui scellent les derniers niveaux d'occupation du bâtiment 4 ont une épaisseur moyenne de 1,20 m. À la base se trouvent des couches résultant des premières destructions consécutives de l'incendie intervenu dans le troisième quart du III^e s. : fragments d'enduits et de placages en marbre décollés des murs, structures en bois brûlées, colonnes tombées dans le bassin sous le poids de la toiture, couches de tuiles et de bois carbonisé avec clous de charpente provenant de la destruction rapide de la toiture. Dans plusieurs pièces, des objets témoignant de la dernière occupation du bâtiment sont intimement mêlés à ces couches.

Cet épisode a été suivi d'une phase « d'envasement », perceptible surtout dans la pièce A et dans l'égout ; elle s'explique par le débordement du bassin qui a continué à être alimenté après l'incendie, alors que l'égout était obstrué par les couches de démolition.

C'est à cette période, alors que les murs du bâtiment étaient encore en grande partie en élévation, que des récupérations ciblées de matériaux (banquettes en marbre des latrines, tuyauteries en plomb, dalles couronnant probablement la section en baionnette de l'égout, le regard de l'égout et la possible table de cuisson de la pièce K) ont eu lieu, bouleversant ponctuellement les couches de destruction et les niveaux d'occupation sous-jacents. L'effondrement final des murs, dont plusieurs pans intacts ont été retrouvés en place, est intervenu vers la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., formant une sorte de couvercle de 1 m d'épaisseur au-dessus du bâtiment et garantissant sa protection.

LES PIÈCES DU BÂTIMENT 4

LA « PIÈCE » A

L'angle nord-est du bâtiment 4 est occupé par un vaste espace de 12,50 m x 9,50 m (environ 119 m²) abritant un bassin ornamental en « L » qui sépare des latrines collectives couvertes et un espace ouvert de 35 m², cour ou jardin (fig. 88). L'accès se situe dans l'angle sud-ouest de cet espace ouvert ; on y pénètre par le sud depuis la pièce H, et peut-être également par l'ouest par une baie ouverte dans la section sud du mur ouest (la limite occidentale de la fouille n'a pas permis de vérifier cette hypothèse). De là, on pouvait accéder aux latrines par une passerelle en pierre enjambant l'aile nord-sud du bassin (fig. 90).

Les nombreux matériaux retrouvés dans les couches de démolition montrent que le marbre tenait une place primordiale dans la décoration de cet espace⁵⁸. La partie inférieure des murs nord et est des latrines, et sans doute également celle du mur sud de la pièce que borde l'aile est-ouest du bassin, était entièrement ornée de placages de marbres colorés, pour l'essentiel des griottes rose et verte de Campan (Pyrénées). Il semble que l'ornementation du mur nord, au débouché de l'aqueduc aménagé en fontaine à escalier d'eau, ait fait l'objet d'un soin particulier avec l'emploi de marbres colorés plus

58. Le mobilier lapidaire a été étudié par V. Brunet-Gaston.



Fig. 90 – Bâtiment 4 : vue aérienne de la partie occidentale de la « pièce » A, bassin et espace ouvert (les fûts verticaux sont des pieux de béton modernes) (cliché : S. Quattrocchi, Balloïde Photo).

diversifiés et précieux, peut-être sous la forme d'un *opus sectile*. Des corniches de placage en marbre blanc et des enduits peints à fond blanc notamment complétaient la décoration des latrines.

Le bassin, profond de 0,90 m, est pourvu d'un plan en « L » légèrement asymétrique, son aile est-ouest étant légèrement plus courte (8,70 m environ) que son aile nord-sud qui occupe toute la largeur de la pièce A (9,50 m). Le fond et les parois sont recouverts d'un enduit de tuileau très soigné. Sa bordure, composée de grandes dalles de grès, servait de stylobate à une colonnade toscane en partie retrouvée effondrée à l'intérieur du bassin, qui supportait la toiture abritant l'espace des latrines ; le bassin étant à ciel ouvert. Des petites cavités aménagées sur les parois des fûts de colonnes ont pu servir à fixer des barres ou des tringles, peut-être destinées à suspendre des tentures pour préserver l'intimité des usagers des latrines.

Celles-ci occupent une salle presque carrée 6 m x 5,50 m (33 m²) dont le sol de béton est traversé par un égout (largeur : 0,90 m, hauteur : 1,30 m) ceinturé de rigoles, qui provient du nord de l'édifice (fig. 91). Bien qu'il constitue presque un *unicum* de par son agencement qui implique un système de sièges placés dos à dos, ce dispositif correspond à celui des latrines collectives romaines⁵⁹. Cette interprétation est confirmée notamment par la découverte d'un fragment de lunette et d'un rebord de banquettes en marbre tombés dans l'égout, ainsi que par l'usure différentielle des dalles des rigoles, qui permet de restituer précisément l'emprise des banquettes. Celles-ci s'interrom-

paient aux deux extrémités pour le passage d'une partie à l'autre de la pièce, la partition des deux rangées de sièges adossées étant assurée par un panneau en bois (fig. 88 et 91).

L'état de conservation exceptionnel du bâtiment 4 permet de restituer en détail le système hydraulique assurant le fonctionnement des latrines et du bassin. L'eau, amenée par un aqueduc depuis le nord de l'édifice, se déversait dans l'aile ouest du bassin par une fontaine à escalier d'eau réalisée avec une grande vasque en marbre retaillée et disposée à l'envers, procédé qui contribuait à la mise en scène à la fois visuelle et sonore de l'arrivée de l'eau dans le bassin. Les rigoles des latrines étaient alimentées par le trop-plein du bassin au moyen de deux rigoles creusées dans sa bordure nord. Une vanne permettait de bloquer cette arrivée d'eau à l'aide d'une planchette glissée dans des encoches et l'on retrouve un système identique pour les rigoles en « L » situées à l'extrémité opposée des latrines. Il offrait la possibilité de maintenir l'eau dans les rigoles avant qu'elle ne s'évacue dans l'égout. Lorsqu'elles étaient ouvertes, l'eau retombant dans l'égout assurait, avec des flux provenant du nord de l'édifice, le nettoyage du conduit dont le sens d'écoulement (nord-sud) est inverse à celui des rigoles. Le revêtement en dalles de marbre lisse et la pente importante du fond de l'égout des latrines (4,6 %) facilitaient cette opération en limitant en outre l'imprégnation des sédiments sous-jacents.

LES PIÈCES B ET C

Localisée en façade est du bâtiment, la pièce C (12 m²), que prolonge au nord une petite alcôve (B) de 4 m², communique au sud avec la pièce E et à l'ouest avec la pièce J (fig. 88).

59. L'agencement des sièges mis à part, les latrines de Jaude présentent de nombreux points avec celles des thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal, légèrement plus tardives : superficie, association des latrines avec un « nymphée » dont le trop-plein alimente les rigoles, emploi de l'ordre toscan pour la colonnade, décoration en marbre de la zone inférieure des murs.



Fig. 91 – Bâtiment 4, « pièce » A : vue aérienne des latrines et de la partie orientale du bassin (cliché : S. Quattrocchi, Balloïde Photo).

Une plaque d'enduit, sans couche picturale, était conservée dans l'angle sud-ouest et des fragments peints blanc et rouge ont été retrouvés dans les niveaux de démolition remaniés.

Dans son dernier état, la pièce C comportait deux secteurs. Le tiers nord de la pièce, au nord de la porte ouest, était pourvu d'un sol de béton hydraulique, parfaitement lissé en surface (épaisseur : 0,06 m à 0,15 m) (fig. 92). Un petit canal de 0,10 m de côté, aménagé avec des tuiles creuses dans l'épaisseur du mur nord, au ras du sol, permettait d'évacuer de l'eau dans l'égout mitoyen.

Des perturbations intervenues avant l'effondrement final de l'édifice ont affecté les couches de démolition consécutives à l'incendie et entièrement détruit les derniers sols de la partie sud de la pièce C et de l'alcôve B. Ce sont les seuls espaces du bâtiment qui ont fait l'objet de tels remaniements, suggérant qu'ils sont certainement liés à la récupération d'équipements ou de matériaux présentant un intérêt particulier. Or, dans la partie sud de la pièce C, le substrat est recoupé par un creusement à profil en cuvette de 2,20 m x 1,30 m environ, relié à une tranchée est-ouest aux parois évasées qui s'engage sous le mur ouest (fig. 88). Le comblement des deux creusements se distingue par la présence de nombreuses petites traces vertes produites par la corrosion d'alliage cuivreux. Aussi, bien que le prolongement de la tranchée vers l'ouest n'ait pas été vérifié, il est probable que ces vestiges témoignent de la récupération d'une cuve et d'une canalisation métalliques, connectées à la conduite d'adduction d'eau nord-sud qui traverse le bâtiment. L'altitude de la conduite et celle du fond des négatifs sont compatibles avec cette interprétation. La présence d'un sol de béton hydraulique dans la partie nord de la pièce conforte également cette hypothèse.

LA PIÈCE E

Cette salle de 6,20 m x 3,15 m (près de 20 m²), située en façade est de l'édifice, n'est séparée que par une simple cloison en terre et bois de la salle F avec laquelle elle communique par une baie dont la porte en bois gisait sur le sol en béton de cette salle. La pièce E s'ouvre également au nord sur la pièce C et à l'ouest sur l'espace de circulation M, qui borde la cour.

Le sol est constitué d'un radier de blocs et de fragments de tuiles liés par du limon argileux et du mortier que scelle une couche compacte de sédiment limoneux fin à la surface régulière, « cuite » par l'incendie du bâtiment. Dans l'angle sud-est, trois grosses dalles sont agencées pour former un seuil devant la porte d'accès à la salle F, tandis que des fragments de placage en marbre récupérés ont été disposés dans la zone de passage entre la pièce E et l'espace de circulation M.

Une plaque d'enduit peint blanc était conservée à la base de l'élévation du mur oriental et un enduit rubéfié recouvrait la base de la cloison en terre.

Un certain nombre d'objets découverts sur les sols et dans les niveaux de démolition consécutifs à l'incendie, peu remaniés dans cette pièce, témoignent de sa dernière occupation. Dans l'angle nord-ouest se trouvait une grande quantité de vaisselle de table en céramique et en verre, et de céramiques culinaires ; des figurines en terre blanche, un aiguiseur et une « palette à fard » notamment étaient mêlés à ces objets. Cette concentration permet de supposer que ces objets étaient rangés dans un meuble en bois (placard ou étagère) brûlé et effondré lors de l'incendie. Trois amphores à vin étaient stockées à proximité. À l'extrémité opposée de la pièce, près de la porte ouvrant sur l'espace de circulation M, un regroupement important de



Fig. 92 – Bâtiment 4 : vue du sol de béton de tuileau de la pièce C (cliché : J. Letuppe, Inrap).

vaisselle en verre suggère l'existence d'un autre meuble de rangement en bois.

Parmi les autres objets découverts dans les niveaux d'abandon, un anneau de clé en bronze traduit peut-être la volonté de protéger l'accès d'un meuble ou d'un coffre, parce qu'il renfermait des objets et/ou des denrées de valeur.

LA PIÈCE F

Ce local de 4,80 m x 3,20 m (15 m² environ) est bâti en appui contre le mur de façade est du bâtiment 4, dans le prolongement de la pièce E (fig. 88).

Son sol de béton a subi des dégradations importantes et de multiples réparations, peut-être dues aux activités qu'on y pratiquait. Une saignée rectiligne de 1,60 m de longueur et 0,15 m de largeur, disposée parallèlement au mur nord, marque vraisemblablement l'emplacement d'une cloison légère délimitant une sorte de couloir dans l'axe de la baie communiquant avec la pièce E.

Contre le mur ouest, un grand mortier de broyage est scellé dans une dalle de béton rectangulaire de 1,70 m x 1,30 m, plus compacte que le sol principal de la pièce (fig. 93). Deux cavités circulaires de 0,18 m de diamètre et plus de 0,20 m de profondeur transpercent la dalle de part et d'autre du mortier, l'une accolée au nord de celui-ci et l'autre implantée à 6 cm au sud. Elles sont interprétées comme les négatifs d'éléments verticaux en bois appartenant à un système de broyage, dont la restitution précise reste à faire. Ce pourrait être le cas également de quatre autres cavités moins profondes présentes dans le sol de mortier entourant la dalle – deux cavités rectangulaires placées contre les bords nord et est de la dalle et deux cavités de forme irrégulière proches de son bord sud – mais



Fig. 93 – Bâtiment 4 : vue du mortier encastré dans le sol de béton de la pièce F (cliché : G. Alfonso, Inrap).

cela reste incertain. Le mortier en céramique mesure 0,60 m de diamètre pour une capacité de 21 litres au niveau du ressaut supérieur interne et de 25 litres à l'ouverture. Son déversoir manque, car il n'avait plus de fonction dans le cadre de ce remploi où le mortier n'était pas mobile. Le fond comporte une perforation circulaire (diamètre : 6 cm) qui résulte d'une découpe volontaire pouvant permettre à l'eau de s'écouler dans le sol, par exemple lorsqu'on nettoyait les parois du mortier. Des broyeurs et un pilon en pierre ont été retrouvés dans cette pièce ainsi que dans la pièce C et dans le regard de l'égout (pièce J).

Différents objets découverts sur les sols ou mêlés aux couches d'incendie documentent la dernière occupation de la pièce F. Ainsi deux éléments en bois carbonisés localisés au pied du mur est appartiennent certainement à un boisseau (diamètre : 0,30 m) (fig. 94). À proximité de ces éléments et tout le long du mur vers le nord, jusqu'à 1 m environ avant la porte s'ouvrant sur la pièce E, une concentration de vaisselle en céramique et en verre signale vraisemblablement la présence d'étagères ou d'un autre meuble en bois. Dans la même zone, une coupelle en bois, quatre épingles à cheveux en os ainsi qu'une monnaie ont également été retrouvés. Parmi les autres objets découverts sur le sol de la pièce se trouvent, outre des fragments de céramique et de faune, un polissoir, une alène ou fuseau, d'autres épingles à cheveux et un jeton en os, ainsi que deux perles en pâte de verre coloré.



Fig. 94 – Bâtiment 4, pièce F : éléments de boisseau posés sur le sol de béton (cliché : G. Alfonso, Inrap).

LES PIÈCES G, H ET I

L'espace *G stricto sensu* (2,80 m x 0,80 m) s'inscrit dans le coude à angle droit de l'égoût, mais il est probable que le sol de cette pièce s'étendait au-dessus de la couverture en dalles ou en bois de ce conduit, sur une superficie totale de 4,50 m x 2,50 m (11 m² environ). On y entrait par l'ouest, depuis la pièce H. Une trappe devait permettre d'accéder à l'égoût afin de l'entretenir et d'y rejeter des débris.

La pièce H, localisée dans le prolongement de la pièce G, mesure 2,50 m de largeur et plus de 5,10 m de longueur (plus de 12,75 m²), sa limite ouest n'étant pas connue. Elle comporte une division interne est-ouest matérialisée par un muret placé en vis-à-vis du seuil de la pièce G, mais cette maçonnerie très peu fondée ne s'élevait vraisemblablement pas sur toute la hauteur de la pièce. La pièce H communique également avec toutes les autres pièces mitoyennes (A, I et J) par des portes possédant des seuils en grès.

Dans ces deux pièces, les derniers niveaux antiques ont été remaniés.

Le premier sol de mortier de la pièce H, dépourvu de radier, est recouvert par une couche d'occupation très cendreuse. Au-dessus se superposent un niveau de sol-occupation argilo-limoneux, un nouveau sol de mortier et un ultime niveau de sol-occupation en terre. Le mobilier issu des couches d'occupation comprend essentiellement des petits fragments de céramique, de verre et des déchets fauniques.

Dans l'axe du seuil se trouve une maçonnerie parementée de 1,35 m par plus de 0,80 m (M5115) se développant à l'ouest de la fouille (fig. 88). L'arase de la structure comporte un lit de mortier épais et irrégulier, marqué d'une « encoche » curviligne et transpercé par une petite cavité circulaire s'apparentant à un négatif. La fouille de cette structure n'ayant pas été poussée plus avant, son interprétation est délicate.

Le muret qui isole la partie ouest de la pièce H de la zone située devant le seuil de la pièce G est traversé par un conduit (largeur : 0,15 m), peut-être destiné au passage d'une canalisation enterrée évacuant des eaux usées dans l'égoût. Le mur nord de la pièce G est en effet arraché, dans l'axe de l'égoût, à un niveau plus bas que le fond conservé du conduit.

La pièce I mesure 3,90 m par plus de 2,70 m (plus de 10,50 m²) et s'étend à l'ouest de la fouille. Elle communique au

nord avec la pièce H par une baie de 1,25 m de largeur environ, dont le seuil en pierre est conservé.

Le premier sol était formé d'une chape de mortier dépourvue de radier. Au-dessus se développe une alternance de couches d'occupation, de remblais et de recharges de sol en mortier sur une épaisseur de 0,30 m à 0,40 m. Ces dernières sont toujours constituées d'une simple chape de 0,05 m à 0,10 m d'épaisseur, dépourvue de radier. Les couches d'occupation se caractérisent par des sédiments limoneux, compacts, contenant de nombreux charbons et des débris de céramique, de verre et de faune.

Le seul aménagement identifié dans cette pièce, en dehors d'une petite fosse à remplissage charbonneux, est une structure maçonnée bâtie tardivement contre le mur sud, dont la fonction reste indéfinie. La partie connue de cet aménagement, qui se prolonge au-delà de la fouille, est formée de deux murs chaînés à angle droit dont il ne subsiste que des fondations peu profondes (fig. 88).

LA PIÈCE J

Cette pièce de 4,50 m x 4 m (18 m²), dans laquelle s'ouvre le regard de l'égoût, communique à l'est avec la pièce C et au nord avec la pièce H par une porte dotée d'un seuil en pierre. Devant ce dernier, une marche constituée d'un gros bloc de grès facilitait l'accès à la pièce dont le sol se situe 0,20 m en contrebas. À l'est de cette baie, le mur nord était traversé par un conduit d'évacuation dans l'égoût.

La pièce J comporte une succession serrée de niveaux et de lentilles de sol et d'occupation ramassés sur une épaisseur de 0,10 m environ. Ces derniers s'interrompent en retrait de l'ouverture du regard, marquant en négatif l'emprise des maçonneries récupérées qui le couronnaient. Le premier sol était formé d'une couche compacte de graviers enrobés de chaux et de sédiment limoneux. Ultérieurement, des recharges de sable, de graviers et/ou de cailloutis mélangés à du limon argileux et parfois de la chaux ont été rapportées. Les niveaux d'occupation successifs sont charbonneux, particulièrement dans l'environnement du foyer placé dans l'angle sud-est de la pièce, ce qui suppose l'existence d'un aménagement de ce type dès l'origine.

La sole de ce foyer, dont la partie orientale a été endommagée par une fondation moderne, était sommairement construite avec des *tegulae* disposées à plat sur une chape d'argile grise (fig. 95). Sept tuiles paraissent constituer une aire principale de 1,40 m x 0,80 m environ (1,10 m²), tandis que deux autres tuiles forment une sorte d'avancée de 0,30 m n'occupant pas toute la largeur de la structure ; cette avancée s'arrête à l'aplomb de la porte communiquant avec la pièce C. Aucun vestige ou négatif de paroi n'ayant été mis en évidence, cette structure ne s'apparente pas précisément à une cheminée.

La sole n'est pas appuyée directement contre le mur sud de la pièce, mais contre une maçonnerie de 0,15 m de largeur doublant le mur sur une longueur de 0,80 m. Cette maçonnerie, que l'on peut qualifier de contrecœur, présente une particularité : elle est traversée, de même que le mur, par un conduit de 0,30 m de largeur délimité par des assises de *tegulae*. La base du conduit correspond au niveau de la sole. Ce conduit qui débouche dans la pièce K, dans l'emprise d'une structure



Fig. 95 – Bâtiment 4 : vue du foyer en tuiles de la pièce J (cliché : G. Alfonso, Inrap).

maçonnerie interprétée comme une possible table de cuisson, a ultérieurement été bouché.

Dans l'angle nord-est de la pièce J, une fosse oblongue (longueur : 1,50 m, largeur : 0,80 m, profondeur max. : 0,55 m), renfermant de nombreux fragments de céramique ainsi que des déchets fauniques, synchrone de la dernière occupation du bâtiment, semble recouper un premier creusement sur le fond duquel reposait le fond d'une amphore.

Le dernier aménagement de cet espace consiste en un creusement allongé orienté est-ouest (longueur : 1,50 m, largeur : 0,40 m), implanté entre le seuil du mur oriental et le regard de l'éégout, dont la fonction reste indéterminée. L'hypothèse d'un support de crémaillère est peu probable car il constituerait un obstacle gênant la circulation dans la pièce.

Près de 3500 fragments d'os animaux et de nombreux morceaux de bouillie d'orge et de millet ont été retrouvés dans les couches d'occupation ainsi que dans le fond de l'éégout qui a servi de dépotoir. Ces éléments proviennent sans doute en grande partie de restes de repas rapportés là pour être rejetés dans le regard d'éégout, au même titre que la céramique culinaire et la vaisselle de table brisées.

Les couches de démolition de toiture en tuiles qui scellaient le regard ont livré une pièce remarquable : un autel portant une dédicace au *numen* impérial et à une divinité gauloise (*Maromocons* ou *Maro Mocons*), dont le (ou les) dédicant(s) restent malheureusement inconnus (voir *infra*, p. 82). On peut affirmer qu'il ne se trouvait pas là en position primaire, puisque ces couches ont été remaniées lors de la récupération de la margelle du regard intervenue entre l'incendie et l'effondrement final du bâtiment ; d'autre part, la base de l'autel, manquante, n'a pas été retrouvée à proximité.

LA PIÈCE K

Cette grande pièce de 6 m x 4,50 m (27 m²) s'ouvre uniquement au sud sur l'espace de circulation M bordant la cour L, par une baie de 2 m de largeur environ (piédroits compris). Le seuil



Fig. 96 – Bâtiment 4 : vue des recharges de sol de la pièce K dans la zone située entre les fours et la possible table de cuisson (cliché : G. Alfonso, Inrap).

n'était, semble-t-il, constitué que par le lit de mortier du mur qui porte des traces d'usure. Il est prolongé par une dalle de grès disposée à l'entrée de la pièce et par deux autres grandes dalles placées dans l'espace M.

Les couches de destruction consécutives à l'incendie et les derniers niveaux d'occupation ont été perturbés, notamment dans la partie nord de la pièce où est implantée une structure maçonnerie (possible table de cuisson) qui a été presque entièrement récupérée jusqu'au niveau des sols.

La pièce K n'a jamais reçu de sol « en dur ». Le sol initial est matérialisé par une couche compacte de limon argileux à nombreuses petites inclusions de mortier et de fragments de tuiles. Ultérieurement, des recharges parfois très localisées de mortier de chaux, de cailloutis ou de graviers mêlés à de la terre ont été régulièrement rapportées pour assainir le sol encroûté de dépôts charbonneux résultant de l'utilisation des structures de cuisson (fig. 96).

Deux fours de morphologie sensiblement identique, mais présentant des gabarits différents, sont aménagés dans l'angle sud-est de la pièce (fig. 88 et 97). Une maçonnerie de plan rectangulaire, bâtie avec des assises de fragments de tuiles assemblés avec du mortier de chaux, délimite une chambre de chauffe en forme de fer à cheval, dont la sole est constituée de fragments de *tegulae*. En avant de la bouche du four est disposée une table réalisée avec des *tegulae* presque complètes, fermée à l'ouest par une bordure de quelques centimètres de hauteur, faite de morceaux de tuiles plantées verticalement. Le sédiment argileux sur lequel sont aménagées la sole de la chambre de chauffe ainsi que la sole rectangulaire porte des traces de rubéfaction.

Aucune amorce de voûte n'était perceptible au niveau d'arasement des maçonneries. Les matériaux de démolition scellant les deux structures, où se trouvaient mêlés des éléments de parois de four et des tuiles de la toiture détruite par l'incendie du bâtiment, ne permettent pas de restituer précisément l'élévation des fours.

Plusieurs détails indiquent que les deux fours, construits successivement, ont fonctionné en batterie : d'une part, on a pris soin



Fig. 97 – Bâtiment 4 : vue des fours en tuiles de la pièce K (le four M5112 est perforé par un pieu en béton moderne) (cliché : Ph. Arnaud, Inrap).

d'aligner parfaitement la bouche des deux fours ; d'autre part, il semble, malgré la déformation provoquée par un pieu en béton moderne, que la sole rectangulaire placée devant le four M5112 a été décalée vers le sud par rapport à l'axe de la bouche, afin qu'elle joigne parfaitement celle du four M5190.

LE FOUR M5190

Implanté dans l'angle sud-est de la pièce K, c'est le plus ancien et le plus petit des deux fours. L'ensemble de la maçonnerie mesure 0,95 m à 1 m de longueur et 0,80 m à 0,85 m de largeur. Les parois de la chambre de chauffe (diamètre : 0,47 m), dont trois assises de tuiles sont conservées, ont une épaisseur de 0,15 m à 0,30 m ; en arrière se trouve un blocage de tuiles, d'argile et de mortier où se distinguent deux possibles cavités de calage. Leur surface ainsi que la sole sont fortement rubéfiées. La chambre de chauffe est prolongée par une bouche de 0,25 m de longueur et 0,28 m de largeur. La sole de l'ensemble du four était recouverte par une couche charbonneuse contenant des fragments de *tegulae* chauffés provenant de l'élévation du four.

La table rectangulaire qui précède le four *stricto sensu* est composée de deux *tegulae* incomplètes formant une aire de 0,90 m x 0,50 m environ, située sensiblement au même niveau que la sole de la chambre de chauffe. Elle est très dégradée par la chaleur, ayant semble-t-il été exposée au feu autant que la sole de la chambre de chauffe. Elle était tapissée d'une couche de cendres gris clair.

LE FOUR M5112

Accolé au premier, ce four est sensiblement plus grand. L'ensemble de la maçonnerie mesure 1,38 m à 1,50 m de longueur et 0,86 m à 0,96 m de largeur. À la différence du four M5190, les parois latérales sont nettement plus épaisses (0,40 m à 0,50 m) que celle du fond (0,15 m) adossée au mur oriental de la pièce K. Quatre assises de tuiles au maximum étaient conser-

vées. La chambre de chauffe (diamètre : 0,60 m) se prolonge par une bouche de 0,27 m de longueur et 0,43 m de largeur. Le mortier des parois n'est pas très rubéfié, sans doute parce que le mortier de surface a été érodé. Un dépôt de cendres gris-vert à roux était présent, particulièrement à la liaison de la sole et des parois.

La table rectangulaire placée devant le four est apparemment composée de trois *tegulae* incomplètes dont la surface totale peut être estimée à 1,30 m x 0,44 m environ. Elle est située légèrement en contrebas de l'alandier. Comme la sole mitoyenne du four M5190, elle était tapissée d'une couche cendreuse gris clair.

Le four M5112 présente une particularité : le démantèlement de la maçonnerie, au sud-est de la chambre de chauffe, a révélé l'existence d'une « cavité » circulaire (diamètre : 0,32 m environ) conservée sur 0,10 m de hauteur. Le fond, correspondant à un lit de mortier de la maçonnerie, se situe à 0,15 m au-dessus de la sole de la chambre de chauffe. Elle devait être fermée au sud par le mur du four mitoyen et ouverte au nord dans la chambre de chauffe du four M5112, mais a ultérieurement été bouchée de ce côté.

LA STRUCTURE F5542

Elle s'apparente à une sorte « d'enclos » maçonné appuyé contre les murs nord et est de la pièce (fig. 88 et 98). Les quatre murs délimitent un espace de 3,80 m x 0,80 m environ (3 m²), mais la surface utile en surface est de 4,20 m x 1,20 m environ (5 m²). Les deux murs de « l'enclos », conservés au plus haut à 0,30 m environ au-dessus des sols, sont parementés uniquement à l'extérieur et retiennent des remblais. Le négatif d'un grand bloc est présent à l'angle des maçonneries.



Fig. 98 – Bâtiment 4 : vue de la structure F5542 (possible table de cuisson) de la pièce K (cliché : A. Gaillard, Inrap).

La structure comporte une division dans le sens est-ouest, matérialisée par un joint de chaux vertical resté accroché au parement du mur nord de la pièce. Ce joint était appliqué à la jonction de ce mur et d'une probable cloison en terre, fondée dans les remblais situés à la base de la structure et dont des vestiges ont été retrouvés. Cette cloison délimite deux aires de longueurs très différentes : 0,90 m à l'ouest et 2,65 m à l'est. L'aire de plan presque carrée située à l'ouest de la cloison, excavée d'une dizaine de centimètres par rapport aux remblais situés à l'est, comporte un fin niveau de limon très cendreuse contenant d'abondants microcharbons.

C'est dans l'aire située à l'est de la cloison que débouche le conduit – bouché – ménagé dans le mur nord de la pièce, dans l'axe du foyer de la pièce J, la base du conduit étant située à une dizaine de centimètres au-dessus du niveau d'arasement de la structure (fig. 95 et 98). De part et d'autre, le remblai est recoupé par deux petites fosses de 0,30 m de profondeur localisées dans l'angle nord-est et contre le mur nord.

On ne dispose pas d'éléments supplémentaires pour documenter cette structure très arasée. On peut toutefois présumer que les matériaux qui constituaient son élévation et son couverture présentaient suffisamment d'intérêt pour être récupérés, peut-être des grands blocs taillés comme celui conservé en négatif à l'angle des deux murs.

La pièce K étant équipée de deux fours culinaires, il est vraisemblable que la structure F5542 avait une fonction liée à la préparation de repas. Dans cette hypothèse, le conduit de chaleur relié au foyer de la pièce J a-t-il servi à alimenter un système de cuisson, de réchauffement des plats ou de fumage ou s'agit-il d'un simple conduit d'évacuation de fumée ? Le « compartiment » aménagé à l'ouest, dont le fond est tapissé d'un dépôt cendreuse, peut correspondre à une aire de stockage de braises et de charbons de bois liée à l'utilisation d'une table de cuisson chauffée avec ce combustible, que pouvait fournir les deux fours. Par ses dimensions importantes, la structure F5542 a pu servir également de plan de travail.

Les niveaux d'occupation de la pièce K ont livré de très nombreux restes fauniques, tandis que des restes de galettes ont été retrouvés devant l'un des fours.

LA COUR L ET L'ESPACE DE CIRCULATION M

La cour L se développe au sud des pièces K et F sur une superficie de plus de 180 m², ses limites sud et ouest n'étant pas connues. Le sol n'a pas fait l'objet d'aménagements particuliers. Hormis une recharge de mortier sommaire localisée dans la partie nord-ouest, il est constitué par une couche de limon compacte, carbonneuse, portant des traces de rubéfaction provoquées par l'incendie.

La zone (M) qui borde la pièce K, surélevée par rapport au sol de la cour, constitue un espace de circulation reliant les pièces E et F avec la pièce K et celles-ci probablement avec d'autres salles situées à l'ouest de la fouille.

Une rangée de blocs irréguliers forme un premier état d'embranchement entre le sol de l'espace M et celui de la cour. Cet embranchement est prolongé devant le seuil de la pièce K par deux grands dalles placées au niveau du seuil. À cet état correspond un dallage sommairement aménagé, à la jonction

de l'espace M et de la pièce E, avec des morceaux de placages de marbre.

Ultérieurement, ce dallage et la rangée de blocs ont été remblayés et un nouvel emmarchement a été réalisé avec des grands blocs de grès et de marbre remployés, aboutissant à élargir de 0,30 m l'espace de circulation M.

Contre le mur nord, un probable trou de poteau de petites dimensions, conservant des traces de bois carbonisé dans le fond, pourrait correspondre à une base de support pour un auvent protégeant le seuil de la pièce K, voire l'ensemble de l'espace de circulation M, mais aucun autre vestige ne vient confirmer cette hypothèse.

Les seuls aménagements qui aient été reconnus dans l'espace de la cour L sont une fosse (diamètre : 1,10 m) et un fossé orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est. Avant de servir de dépotoir, ce dernier a peut-être été creusé pour assainir le sol de la cour en drainant les eaux de surface vers un exutoire situé plus au sud.

LA PIÈCE N

Cette pièce de plus de 3,50 m par 1 m qui se développe en façade nord du bâtiment, à l'ouest de la pièce A, n'a été appréhendée qu'au travers d'un sondage de superficie très limitée (fig. 88). Elle comporte un sol de béton soigneusement construit, formé d'une dalle de 0,10 m d'épaisseur coulée sur un radier de blocs, qui signale probablement une salle de réception.

APPORT DE L'ÉTUDE DU MOBILIER ET DES RESTES FAUNIQUES ET CARPOLOGIQUES : PRINCIPAUX RÉSULTATS ⁶⁰

L'AUTEL ⁶¹

L'autel est en trachyte ⁶², avec couronnement mouluré, brisé dans sa partie inférieure, ce qui a fait disparaître la base, une partie du dé et la fin de l'inscription (fig. 99).

Dimensions : 47 cm x 29,5 cm x 24,5 cm. Hauteur du couronnement : 12 cm ; dimensions du dé : 35 cm x 22 cm x 17,7 cm.

Texte de plus de cinq lignes. Pas de points de séparation.

60. Le mobilier, la faune et les macrorestes ont fait l'objet d'études détaillées dans le cadre du rapport final de l'opération (Alfonso *et al.*, 2012a). Ne sont présentés ici que les principaux résultats qui permettent d'en définir le faciès, et uniquement du point de vue morphologique et fonctionnel pour ce qui concerne la vaisselle en céramique et en verre. *L'instrumentum* est assez pauvre, ce qui suggère que le mobilier métallique de quelque importance a certainement été récupéré après l'incendie. Hormis les objets mentionnés dans le cours du texte, la présence de couteaux et d'une probable étiquette commerciale en plomb – en cours d'étude par B. Cléménçon et B. Rémy – est à signaler.

61. Voir Alfonso *et al.*, 2011 pour une étude plus détaillée de cette inscription.

62. La pierre provient de la carrière antique du cratère Killian, proche du puy de Dôme, découverte récemment par P. Boivin et D. Miallier. Cette carrière a fourni notamment les matériaux de construction du sanctuaire de Mercure au sommet du puy de Dôme.



Fig. 99 – L'autel (cliché : G. Alfonso, Inrap).

4 NVM AVG
 DEO MARO
 MOCONTI
 VICTORI
 uac.
 [2 ou 3 lettres]+ VIC+
 [---]++

Traces de guidage pour toutes les lignes. Le champ épigraphique est bien lissé et la mise en page est convenable, avec des lignes bien séparées et des premières lettres correctement alignées (un peu moins à la ligne 1). On observera la double barre du *N*, marque vraisemblable de la lettre initiale. Un large *uacat* sépare le nom des divinités de celui du ou des *cultor(es)*. Assez profondément gravées et bien espacées, les lettres sont peu soignées et ont une très nette tendance à la cursive.

4 Num(ini) Aug(usti),
 deo Maro
 Moconti
 Victori
 [2 ou 3 lettres]+ Vict (?)
 [orius/a ?]

Lignes 3-4 : ou *Maro-/moconti-* ligne 5 : avant le *V*, la première lettre partiellement conservée ne semble pas pouvoir être identifiée.

Traduction : À la puissance divine de l'*Auguste*, au dieu *Maro Mocons* (ou *Maromocons*), *Victorieux*...

La découverte de cette inscription est importante car, pour des raisons que nous ignorons, les inscriptions, religieuses en particulier, sont très peu nombreuses dans la capitale arverne.

La lecture de la première ligne ne présente pas de difficultés, c'est une forme classique du culte impérial rendu à l'empereur régnant, sa formulation est celle la plus utilisée chez les Arvernes.

La mention *DEO* avant le nom de la divinité donne une indication chronologique, cette formulation n'étant pas utilisée avant le milieu du II^e s., ce qui s'accorde aux dates de construction et d'occupation du bâtiment 4.

Le nom du dieu se présente de façon plus singulière. Deux lectures sont possibles : Maromoconti ou Maro Moconti.

Un dieu Maromogius est bien attesté dans les provinces de Norique et de Pannonie, mais il semble spécifique à ces régions. Le dieu Mogons paraît plus plausible ; attesté chez les Bituriges comme épithète de Mars (*CIL*, XIII, 1193) et chez les Carnutes (*CIL*, XIII, 11280), il semble qu'il constitue une figure du panthéon de l'ancienne Gaule centrale.

On le retrouve aussi de façon significative en Bretagne. Des formes féminines sont également attestées à Metz avec la déesse Mogontia (*CIL*, XIII, 4313) ou en Narbonnaise avec les *Matres Mogontiones* (*AE*, 1986, 471). Enfin, l'actuelle ville de Mayence s'appelait dans l'Antiquité *Mogontiacum*, ce qui suggère que Mogontia en était la divinité éponyme.

Le sens de Mogons fait débat sur le plan linguistique. Plusieurs auteurs privilégient une allégorie de la Puissance. Le sens de « Jeune Homme » est également évoqué mais l'existence de formes féminines incite à retenir la première hypothèse.

L'inscription présente aussi la particularité de faire figurer le mot Maro (qui signifie Grand en langue gauloise) en début de formulation, or Maro n'est jamais attesté comme nom de dieu seul ; en revanche, ce mot figure dans de nombreux anthroponymes mais à la fin.

Enfin l'épithète *Victori* pose question. De quelle Victoire s'agit-il ? Contre la maladie peut-être ? L'absence de la formule de la dédicace et du nom du(ou des) dédicant(s) nous prive d'informations décisives.

B. C. et B. R.

LA CÉRAMIQUE

On se limitera ici à présenter les principales caractéristiques morphologiques et fonctionnelles de la céramique retrouvée dans les niveaux d'incendie et de démolition des pièces E et F et dans le comblement de l'égout (le regard de la pièce J inclus).

Tabl. XII – Répartition des formes céramiques dans les niveaux d'incendie et de démolition de la pièce E.

Forme céramique	NR		Poids (g)		NMI		Poids/NR
	Total	%	Total	%	Total	%	
Assiette	71	6,2	2 074	6,54	6	8,11	29,21
Bol	16	1,4	248	0,78	7	9,46	15,5
Coupe	168	14,66	4 379	13,8	–	18,92	26,06
Plat à cuire	54	4,71	1 256	3,96	3	4,05	23,26
Marmite tripode	40	3,49	866	2,73	5	6,76	21,65
Mortier	1	0,09	9	0,03	1	1,35	9
Couvercle	6	0,52	112	0,35	3	4,05	18,67
Basse indéterminée	4	0,35	21	0,07	1	1,35	5,25
Total formes basses	360	31,41	8 965	28,25	40	54,05	24,9
Gobelet	108	9,42	1 139	3,59	8	10,81	10,55
Gobelet/Pot	79	6,89	931	2,93	6	8,11	11,78
Pot	28	2,44	501	1,58	4	5,41	17,89
Pot ansé	–	–	–	–	–	–	–
Cruche	4	0,35	89	0,28	4	5,41	22,25
Pichet	–	–	–	–	–	–	–
Bouilloire	–	–	–	–	–	–	–
Amphorette	–	–	–	–	–	–	–
Haute indéterminée	20	1,75	361	1,14	6	8,11	18,05
Total formes hautes	239	20,85	3 021	9,52	28	37,85	12,64
<i>Dolium</i>	–	–	–	–	–	–	–
Amphore	425	37,09	19 148	60,34	3	4,05	45,05
Indéterminée	122	10,65	601	1,89	3	4,05	4,93
TOTAL	1 146	100	31 735	100	74	100	27,69

Tabl. XIII – Répartition des formes céramiques dans les niveaux d'incendie et de démolition de la pièce F.

Forme céramique	NR		Poids (g)		NMI		Poids/NR
	Total	%	Total	%	Total	%	
Assiette	1	0,4	3	0,02	1	2,5	3
Bol	12	4,74	68	0,4	5	12,5	5,67
Coupe	39	15,42	808	4,76	3	7,5	20,72
Plat à cuire	13	5,14	216	1,27	2	5	16,61
Marmite tripode	4	1,58	74	0,44	2	5	18,5
Mortier	10	3,95	13 736	80,9	3	7,5	1373,6
Couvercle	2	0,79	25	0,15	1	2,5	12,5
Basse indéterminée	1	0,4	133	0,78	1	2,5	133
Total formes basses	82	32,41	15 063	88,72	18	45	183,69
Gobelet	9	3,56	23	0,14	5	12,5	2,55
Gobelet/Pot	–	–	–	–	–	–	–
Pot	56	22,13	1 091	6,43	7	17,5	19,48
Pot ansé	–	–	–	–	–	–	–
Cruche	3	1,19	9	0,05	2	5	3
Pichet	–	–	–	–	–	–	–
Bouilloire	1	0,4	2	0,01	1	2,5	2
Amphorette	7	2,77	71	0,42	2	5	10,14
Haute indéterminée	56	22,13	285	1,68	2	5	5,09
Total formes hautes	132	52,17	1 481	8,72	19	47,5	11,66
Dolium	1	0,4	70	0,41	1	2,5	70
Amphore	9	3,56	152	0,9	2	5	16,89
Indéterminée	29	11,46	213	1,25	–	–	7,34
TOTAL	253	100	16 979	100	40	100	67,11

Dans la pièce E (1 146 restes pour 74 individus en NMI), le répertoire morphologique privilégie nettement la vaisselle de table, la forme la plus abondante étant manifestement la coupe, dont la plupart des exemplaires relèvent du type Drag. 37 en sigillée moulée (tabl. XII). Si l'on associe les assiettes, les bols et les gobelets à ces récipients, la part des vases de présentation dans le mobilier réunit alors plus de 47 % du nombre d'individus et 31,7 % du nombre de restes.

La céramique vouée aux préparations culinaires, essentiellement représentée par les plats à cuire, les marmites tripodes et les mortiers, rassemble au moins 12 % en NMI et 8,3 % en NR. Peut-être faut-il ajouter à cet ensemble quelques pots qui ont pu servir de récipients de cuisson, notamment pour les bouillies de viande, de céréales ou de légumes. L'exposition de ces ustensiles à l'incendie ne permet cependant pas de savoir si les traces de feu observées sur leurs parois résultent uniquement de cet épisode ou bien s'ils ont été employés préalablement en tant que vases de cuisine.

La céramique de stockage est assez limitée : si les amphorettes à engobe rouge et les *dolia* sont totalement absents, on notera la présence d'une amphore Gauloise 1 et de deux amphores Gauloise 4, toutes importées de Narbonnaise et dont le contenu est généralement identifié comme du vin.

Dans la pièce F (253 fragments pour 40 individus), les pots de stockage ou de cuisson se détachent assez nettement du reste du mobilier ; avec 17,5 % du NMI et 22 % du NR, ils arrivent en tête du corpus typologique (tabl. XIII). En nombre d'individus, ils sont suivis de près par les bols et les gobelets, qui totalisent chacun 12,5 %. Si l'on ajoute à ces deux dernières formes les assiettes et les coupes, on constate que la vaisselle de présentation réunit 35 % de la collection en NMI. Bien que ce chiffre soit inférieur de 12 % à celui observé dans la pièce E, il reste néanmoins assez élevé.

Les mortiers, les plats à cuire, les marmites tripodes et les bouilloires, dont la fonction relève de la préparation des mets et des boissons, atteignent de leur côté 20 % de l'ensemble en NMI, et 11 % en NR, soit proportionnellement plus que dans la pièce E. Quant aux vases de stockage, on remarquera la découverte de quelques tessons d'amphores, mais aussi d'amphorettes à engobe rouge et de *dolia*. Si, en l'occurrence, l'éventail de formes s'élargit par rapport au premier assemblage étudié, la présence de ces témoignages apparaît ambiguë, dans la mesure où la majeure partie de leur volume initial a disparu ; leur aspect très lacunaire pourrait donc indiquer qu'il s'agit de simples éléments redéposés, non utilisés à l'époque de l'incendie.

Tabl. XIV – Répartition des formes céramiques dans les niveaux de comblement de l'égout.

Forme céramique	NR		Poids (g)		NMI		Poids/NR
	Total	%	Total	%	Total	%	
Assiette	19	0,72	526	1,43	8	3,51	27,68
Bol	16	0,61	219	0,6	8	3,51	13,69
Coupe	98	3,73	2 359	6,42	36	15,79	24,07
Plat à cuire	34	1,3	577	1,57	5	2,19	16,97
Marmite tripode	69	2,63	4 203	11,44	17	7,46	60,91
Mortier	39	1,49	3 055	8,32	12	5,26	78,33
Couvercle	6	0,23	65	0,18	3	1,32	10,83
Basse indéterminée	12	0,46	210	0,57	6	2,63	17,5
Total formes basses	293	11,17	11 214	30,53	95	41,67	38,27
Gobelet	107	4,08	588	1,6	28	12,28	5,49
Gobelet/Pot	56	2,13	741	2,02	10	4,39	13,23
Pot	142	5,41	3 477	9,47	28	12,28	24,48
Pot ansé	22	0,84	344	0,94	3	1,32	15,64
Cruche	33	1,26	429	1,17	11	4,82	13
Pichet	4	0,15	221	0,6	3	1,32	55,25
Bouilloire	133	5,07	1 727	4,7	9	3,95	12,98
Amphorette	95	3,62	4 087	11,13	7	3,07	43,02
Haute indéterminée	1 515	57,71	11 512	31,34	16	7,02	7,6
Total formes hautes	2 107	80,27	23 126	62,96	115	50,44	11,01
<i>Dolium</i>	2	0,08	76	0,21	1	0,44	38
Amphore	36	1,37	1 196	3,26	9	3,95	33,22
Indéterminée	187	7,12	1 117	3,04	8	3,51	5,97
TOTAL	2 625	100	36 729	100	228	100	13,99

Le mobilier retrouvé dans le comblement de l'égout doit être considéré avec circonspection car, s'il provient en grande partie de rejets effectués au sein du bâtiment, il recèle aussi une part d'éléments d'origine exogène (tabl. XIV). La céramique (2 625 restes pour 228 individus en NMI) se caractérise par une gamme de productions beaucoup plus étendue que dans les espaces précédents, tous les ustensiles de cuisine, de table et de réserve étant représentés sans exception. Au sein de cette vaste panoplie, les coupes apparaissent majoritaires en NMI (15,8 %), alors qu'elles se hissent au mieux en quatrième position selon le comptage en NR. Les gobelets à boire et les pots de stockage ou de cuisson occupent une place de choix, et cela aussi bien en NR qu'en NMI. Des récipients de préparation, tels que les marmites tripodes et les mortiers, rassemblent un nombre d'individus assez significatif, puisque celui-ci atteint respectivement 7,5 % et 5,3 %. On remarque, en outre, que les vases verseurs pour les liquides (cruches, pichets et bouilloires) totalisent 10 % du lot céramique en NMI. À cet égard, on peut également constater que, contrairement aux situations observées dans les pièces E et F, la proportion des formes hautes est ici très sensiblement supérieure à celle des formes basses, que ce soit en comptabilisant le nombre de restes, le poids ou le nombre minimum d'individus.

A. W.

LE VERRE

L'ensemble du bâtiment 4 a livré 744 fragments de verre, dont 126 formes, avec une concentration particulière dans les niveaux d'incendie des pièces E (239 fragments) et F (207 fragments). La très faible quantité de verre retrouvée dans l'égout (16 fragments) suggère que ce matériau était vraisemblablement recyclé.

Dans toutes les pièces, les vases à boire (bols et gobelets) sont les plus fréquents (tabl. XV). Ils dominent largement, tant par leur nombre que par la variété des formes. Les coupes sont nettement moins nombreuses, conformément à l'évolution de l'utilisation du verre : après la grande diversité de formes du 1^{er} s., le répertoire se restreint en effet progressivement autour de la principale fonction de vase à boire. Les bouteilles, qui doivent être différenciées des cruches en raison de leur fonction de vases de stockage et de transport, constituent numériquement la deuxième catégorie. Les cruches, peu abondantes, sont surtout représentées dans la pièce E et totalement absentes dans la pièce F. Il convient de noter qu'aucun pot n'a été découvert dans les pièces E, F et K. Les récipients de type balsamaire ou *unguentaria* ne sont pas absents mais restent anecdotiques.

A. C.-G.

Tabl. XV – Répartition des formes de verre dans l'ensemble du bâtiment 4.

Pièces	Coupes	Bols et gobelets	Cruches	Bouteilles	Pots	Récipients et objets de toilette	Total
Pièce E	2	9	4	2	0	1	18
Pièce F	3	5	0	2	0	0	10
Pièce K	0	1	0	2	–	–	3
Autres pièces	7	17	3	13	3	2	45
Total bâtiment 4	12	32	7	19	3	3	76

LA FAUNE

La faune découverte dans l'ensemble du bâtiment 4 est représentée par plus de 18 600 restes et plus de 50 taxons (15 mammaliens et 21 aviaires) (tabl. XVI). Elle provient presque exclusivement de déchets de consommation qui présentent une très grande uniformité d'une pièce à l'autre. La base de l'alimentation carnée est composée de produits de l'élevage, Suidés, Gallinacés et Caprinés. Pour les premiers, la forme domestique du genre *Sus* est implicitement « privilégiée » du fait du caractère urbain du site, ce qui n'exclut pas la présence de la forme sauvage qui n'est pas forcément le fruit d'une chasse. Pour les derniers en revanche, force est de constater qu'*Ovis aries* est plus abondamment représenté que la genty caprine *stricto sensu*, avec il est vrai une part importante de Caprinés indéterminés. En nombre de restes, le Lièvre (*Lepus europaeus*) est la quatrième espèce la plus régulièrement consommée, devant le Bœuf, ce qui est inhabituel. Cependant, l'originalité du spectre alimentaire consiste surtout dans la grande diversité des espèces aviaires présentes : Pigeon biset, Oie cendrée, Perdrix grise, Canard colvert, Grive, Alouette des champs, Bécasse des bois... Cette dernière (*Scolopax rusticola*) est d'ailleurs la seule espèce animale du bâtiment assurément chassée. Signalons enfin que des poissons et des coquillages, en particulier des huîtres, ont également été consommés en quantité importante (fig. 100).

De cette analyse à très grands traits de l'alimentation carnée, et donc certainement à nuancer, se dégage une impression de richesse, d'abondance et d'un certain raffinement. Pour s'en convaincre, il suffit de souligner que les espèces les plus souvent consommées sont principalement représentées par des animaux jeunes : porcelets (ou marcassins), agneaux (ou chevreaux), levrauts et poulets abondent. De plus, il ne faut pas oublier la présence probable de chapons. Comment ne pas évoquer enfin la possible consommation d'*Eliomys quercinus* (le Lérot), alors que le maître de la table impériale lui-même, Apicius, en donne une recette de préparation.

P. C.

LES MACRORESTES

Onze prélèvements réalisés dans différentes pièces du bâtiment 4 ainsi que dans l'égout ont fourni 726 carporestes (NMI) conservés par imbibition ou carbonisation, dont la majorité provient de l'égout (564 restes). Ils correspondent à 6 taxons de plantes cultivées, 14 taxons de fruits, condiments et plantes d'importation, 18 taxons de plantes sauvages, 7 fragments de galette et 547 fragments de bouillie d'orge et de millet.

Parmi les fruits se distinguent des produits de la cueillette (noisette, prunelle, merise et sureau noir) et des fruits cultivés : le raisin (*Vitis vinifera*), la prune (*Prunus domestica*), la pêche (*Prunus persica*), le melon (*Cucumis melo*) et la noix (*Juglans regia*). Les céréales et légumineuses sont représentées par l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), le millet commun (*Panicum miliaceum*), la sétairie (*Setaria* sp.), la lentille cultivée (*Lens culinaris*), la fève (*Vicia faba*) et la vesce (*Vicia sativa*). Le seul condiment attesté est l'aneth (*Anethum graveolens*). Il convient de souligner la présence singulière de 11 cônes d'épicéa (*Picea abies*), vraisemblablement importé du domaine alpin pour un usage qui reste pour l'instant inconnu.

La pièce J a livré le plus grand nombre de graines de plantes cultivées, dont 19 caryopses de millet commun et 8 d'orge vêtue, qui se sont probablement détachés des nombreux fragments (547) de bouillie d'orge et de millet (*Polenta/Cremor hordei et mili*) retrouvés à proximité du foyer. Des graines de millet ont également été découvertes dans le fond d'une céramique de la pièce F. Dans la pièce K, 7 fragments de galette présentant une mie serrée se trouvaient sur la sole placée devant le four M5112.

M. C.

ANALYSE ET SYNTHÈSE DES DONNÉES

D'après les projections que l'on peut faire sur la base de données extérieures à la fouille (extension probable du bâtiment au sud jusqu'au terre-plein bordant le portique et à l'ouest jusqu'à un *cardo* supposé, matérialisé par un gros collecteur), la partie du bâtiment 4 que nous connaissons (400 m²) ne correspond vraisemblablement qu'au tiers ou au quart de sa superficie totale (fig. 86). Ses pièces principales se développent en effet du côté ouest où l'amorce d'une salle à sol de béton soigné (N) a été reconnue et où se trouve certainement l'entrée principale du bâtiment, ouverte sur le *cardo* (fig. 87).

La pièce N mise à part, deux secteurs se distinguent au sein de la partie dégagée de l'édifice : des latrines collectives associées à un bassin ornamental ou « nymphée » (pièce A), qui occupent l'angle nord-est de l'édifice, et un ensemble de pièces et cour de service (pièces B à M) qui se développent au sud de cet équipement (fig. 101).

La seule communication existant entre l'espace des latrines et les salles disposées au sud s'effectue au niveau de la pièce H qui constitue une sorte de vestibule ouvert au moins sur trois côtés : le jardin de l'espace A au nord, la pièce G à l'est et les pièces I et J au sud. Une quatrième ouverture vers la partie ouest du bâtiment 4, où se trouvent certainement des salles de réception, est très probable. Par l'intermédiaire de la pièce J,

Tabl. XVI – Répartition de la faune, par espèce, dans l'ensemble du bâtiment 4.

Dénomination		NRD	% NRD	NMI	% NMI
<i>Felis</i> sp.	Chat indéterminé	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Canis lupus</i>	Loup	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Canis familiaris</i>	Chien	22	0,25 %	12	0,73 %
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard	52	0,60 %	2	0,12 %
<i>Sus</i> sp.	Porc/Sanglier	3 913	45,23 %	530	32,10 %
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf ou Élaphe	17	0,20 %	9	0,55 %
<i>Capra hircus</i>	Chèvre	37	0,43 %	11	0,67 %
<i>Ovis aries</i>	Mouton	166	1,92 %	90	5,45 %
<i>Caprinae</i> ind.	Chèvre/Mouton	692	8 %	172	10 %
<i>Bos taurus</i>	Bœuf domestique	316	3,65 %	109	6,60 %
<i>Equus caballus</i>	Cheval	5	0,06 %	4	0,24 %
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre européen	384	4,44 %	105	6,36 %
<i>Mus musculus</i> ?	Souris grise (?)	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Apodemus-Mus</i>	Mulot-Souris	4	0,05 %	1	0,06 %
<i>Muridae</i>	Mulot, souris, etc.	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot	1	0,01 %	1	0,06 %
Petits mammifères indéterminés		8	0,09 %	7	0,42 %
<i>Homo sapiens</i>	Homme «sage»	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	46	1 %	28	2 %
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	42	0,49 %	24	1,45 %
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	3	0,03 %	2	0,12 %
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	3	0,03 %	3	0,18 %
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Gallus gallus</i>	Poule domestique	1 808	20,90 %	428	25,92 %
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	59	0,68 %	24	1,45 %
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	26	0,30 %	9	0,55 %
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	142	1,64 %	53	3,21 %
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	35	0,40 %	5	0,30 %
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	3	0,03 %	2	0,12 %
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	5	0,06 %	3	0,18 %
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	4	0,05 %	2	0,12 %
Petits passereaux indéterminés		14	0,16 %	2	0,12 %
<i>Aves</i> ind.	Oiseau indéterminé	1	0,01 %	1	0,06 %
<i>Anurae</i> ind.	Crapaud/Grenouille	2	0,02 %	-	-
Poissons indéterminés		213	2,46 %	-	-
<i>Ostrea cf. edulis</i>	Huître plate commune (?)	334	3,86 %	-	-
<i>Tapes decussata</i>	Palourde	1	0,01 %	-	-

Tabl. XVI (suite) – Répartition de la faune, par espèce, dans l'ensemble du bâtiment 4.

Dénomination		NRD	% NRD	NMI	% NMI
Bivalves indéterminés		3	0,03%	-	-
<i>Helix pomatias</i>	Escargot de Bourgogne	17	0,20%	-	-
Gastropodes indéterminés		259	2,99%	-	-
Insectes indéterminés		2	0,02%	-	-
TOTAL		8 651	100%	1 651	100%



Fig. 100 – Mosaïque de la maison du Faune à Pompéi montrant des produits de l'élevage, de la chasse ou de la pêche qui étaient consommés dans le bâtiment 4 de Jaude (© Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Napoli e Pompei).

la communication s'établit ensuite en enfilade avec les salles C, E, F et la cour L, et, depuis la salle E, avec la cuisine K en empruntant l'espace de circulation M.

La pièce G, qui se développe à l'est du vestibule H, au-dessus de l'égoût, comportait certainement une trappe d'accès à l'égoût permettant d'entretenir ce dernier et d'y rejeter des détrit. Un espace réduit (B) est réservé entre ce local et la façade orientale du bâtiment, pour former une petite « alcôve » rattachée à la pièce C. L'espace étroit (2,60 m) défini par ces deux murs de refend principaux, dans lequel s'insèrent ces trois pièces, apparaît donc avant tout comme un espace technique et de circulation.

Hormis la pièce I dont la fonction reste indéterminée, l'ensemble des pièces (C, E, F, J et K) qui se développent au sud de cet espace étant en grande partie dévolues à la cuisine ou à des activités associées telles que le stockage de denrées et de vaisselle, on peut supposer que le service des plats préparés dans ces espaces jusqu'aux salles de réception situées dans la partie ouest du bâtiment s'effectuait soit directement par le vestibule H, soit en passant préalablement par la pièce I. Le fait que de nombreux déchets de consommation aient été jetés dans l'égoût, dans le local G et dans le regard de la pièce J, suggère

en tout cas qu'on rapportait les reliefs de repas en empruntant le vestibule H. Un autre circuit permettait sans doute d'accéder à la partie ouest de l'édifice depuis la cour et l'espace de circulation M.

La plus grande salle (K, 27 m²), ouverte au sud sur la cour, abrite la cuisine principale équipée d'une batterie de deux fours au sol et d'une possible table de cuisson. Les deux fours en tuiles se distinguent nettement des fours de boulangerie romains, de dimensions beaucoup plus importantes, et des foyers-cheminées semi-circulaires tels qu'on en rencontre par exemple dans la *domus* des Bouquets de Périgueux ou à Augst, et qui pouvaient se prêter à la cuisson en chaudron (Desbat *et al.*, 2006, p. 184-185). Leur morphologie générale est banale mais se singularise par des aires rectangulaires en tuiles aménagées devant les bouches des deux fours. Elles pouvaient permettre de retirer facilement et de stocker les braises – nécessaires au fonctionnement de la table de cuisson supposée –, mais ont également servi de plateformes de cuisson d'après leur rubéfaction importante, peut-être pour griller, cuire ou réchauffer des aliments à une température inférieure à celle des fours.

Si l'on retient l'interprétation de table de cuisson pour « l'enclos maçonné » bâti dans l'angle nord-est de la pièce K,

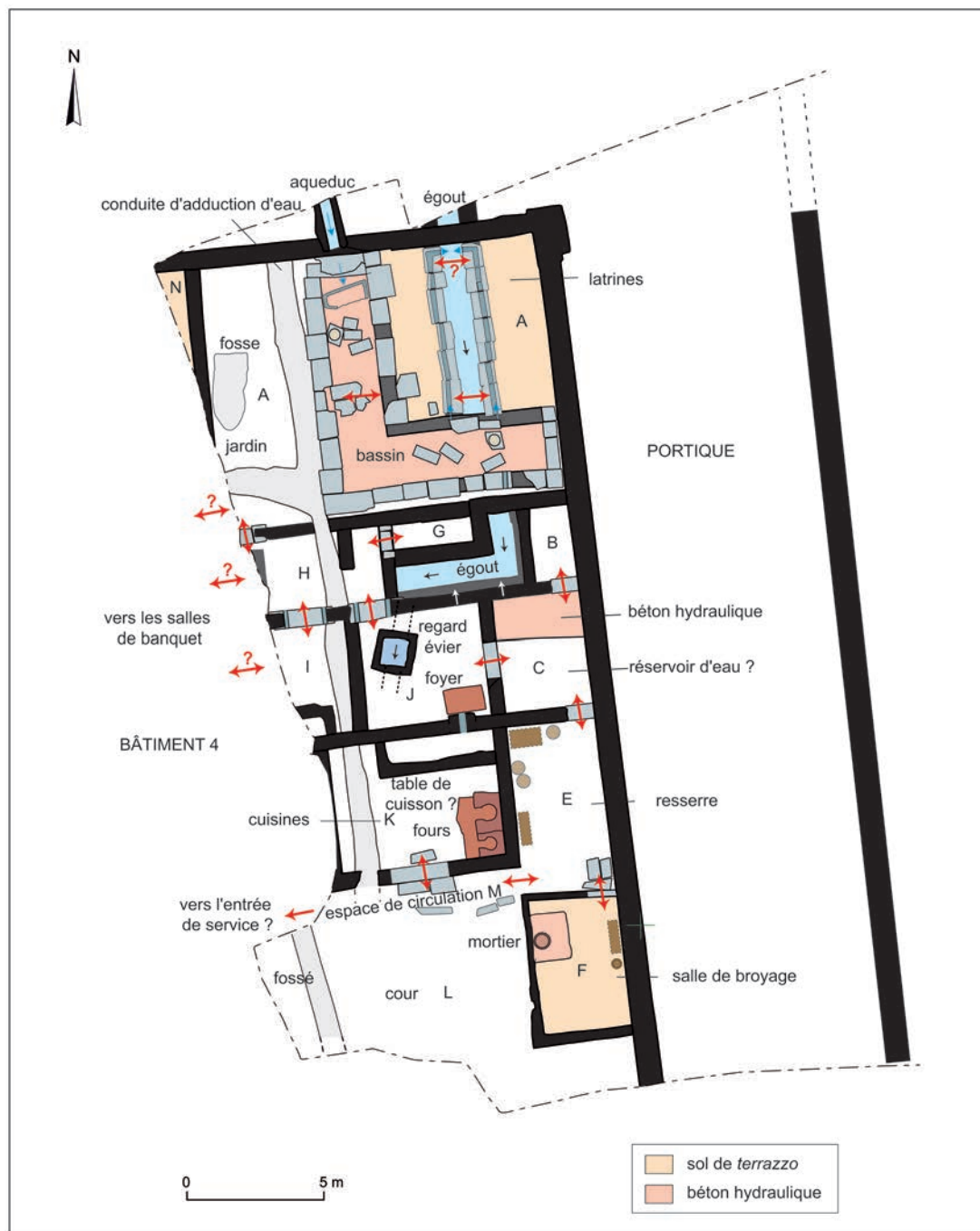


Fig. 101 – Plan schématique du bâtiment 4 avec schéma de circulation entre les pièces et circuit hydraulique (DAO : A. Boissy et G. Alfonso, Inrap).

celle-ci associerait ainsi des modes de cuisson distincts structurellement – foyers au sol et foyers surélevés – et sans doute adaptés à différents types de préparations culinaires. On peut supposer que les fours au sol ont notamment servi à cuire du pain et des galettes, puisque quelques fragments ont été retrouvés dans l'un des deux fours, ainsi qu'à rôtir de la viande, tandis que l'on faisait bouillir ou mijoter des plats sur le possible foyer surélevé. Les villes de Pompéi ou d'Herculanum, par exemple, fournissent de nombreux modèles de ces blocs de maçonnerie servant de tables de cuisson où l'on pouvait cuisiner debout. Des structures similaires, parfois dotées de foyers aménagés en creux, sont attestées en Gaule dès le 1^{er} s. apr. J.-C., comme à Lyon (Desbat *et al.*, 2006, p. 184 et *supra*, article de

Desbat, p. 27-37) ou à Périgueux (Barrière, Sarradet, 1996, p. 66 et p. 112). Mais l'association de tables de cuisson avec des foyers au sol semble plus rare. Signalons, à Clermont-Ferrand, la cuisine de la *domus* de la Confiturerie Humbert, datée du III^e s., qui regroupe, sur une surface de 20 m², un four en fer à cheval, un foyer plat en tuiles et deux « enclos maçonnés » dont l'un pourrait correspondre à une table de cuisson dépourvue de son « plateau » (fig. 102 et 103) (Sauget, Claval, 1989).

Aux structures de cuisson de la pièce K s'ajoute, dans le bâtiment 4 de Jaude, un foyer plat en tuiles aménagé dans la pièce J qui, outre sa fonction de chauffage, a pu servir à cuire des aliments. Sa forme étant compatible avec une cuisson en chaudron, il venait peut-être compléter les types de cuisson

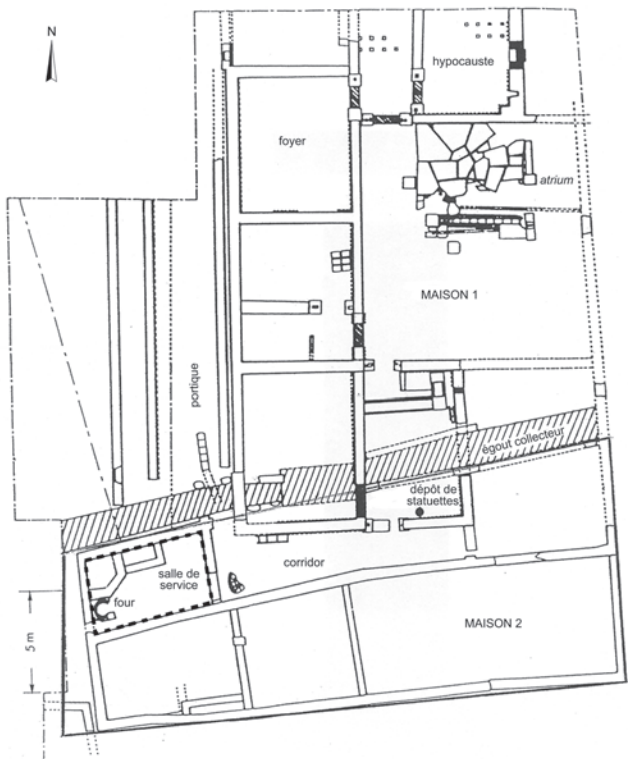


Fig. 102 – Plan des domus de la Confiturerie Humbert à Clermont-Ferrand (dessin : J.-M. Sauget, SRA Auvergne et J.-C. Claval, CERAA).



Fig. 103 – Vue de la cuisine de la domus de la Confiturerie Humbert (cliché : J.-M. Sauget, SRA Auvergne).

mis en œuvre dans la cuisine K. Mais les nombreux fragments d'os animaux qui ont été retrouvés dans les couches d'occupation et dans le regard de la pièce J proviennent pour l'essentiel de reliefs de repas rapportés là pour être jetés dans l'égout au même titre que la céramique culinaire et la vaisselle de table brisées. Il faut rappeler que de la bouillie d'orge et de millet a été retrouvée en grande quantité dans les niveaux d'occupation de cette pièce.

La cuisine K communique facilement avec les salles E et F en empruntant l'espace de circulation M, qui était probablement couvert. Avec son grand mortier encastré dans le sol, la salle F peut être considérée comme un espace principalement réservé au broyage, même si d'autres utilisations ne peuvent pas être

écartées. On songe à la préparation de bouillies de céréales dont on sait qu'elles constituaient une part importante de l'alimentation romaine (André, 1981 ; Desbat *et al.*, 2006, p. 170-171), d'autant qu'un boisseau a été découvert à proximité, mais d'autres ingrédients tels que des légumineuses, des aromates ou des condiments pouvaient y être broyés. La présence de sept épingles à cheveux et de perles en pâte de verre sur le sol de cette pièce suggère qu'elle était peut-être plus particulièrement utilisée par des femmes.

La salle F, qui contenait également un meuble renfermant de la vaisselle, s'ouvre sur la pièce E qui constitue la principale resserre où étaient conservés denrées, amphores à vin, ustensiles de cuisine et vaisselle de table. Elle abritait peut-être aussi un petit laraire, d'après la découverte de quelques figurines en terre blanche.

La pièce C, que prolonge une alcôve (B), étant située sur le circuit reliant les salles E et J, il est vraisemblable qu'elle remplissait aussi une fonction liée au stockage ou à la préparation de nourriture. Elle bénéficiait vraisemblablement d'une adduction d'eau et est, en tout cas, pourvue d'un sol de béton hydraulique témoignant qu'on y utilisait de l'eau, assez abondamment car une évacuation dans l'égout mitoyen a été prévue à la base du mur. L'eau constitue évidemment un élément indispensable pour la boisson, mais également pour la conservation et/ou le nettoyage de certains produits (poissons, coquillages, légumes, fruits et autres végétaux), la réalisation de préparations culinaires, le nettoyage des ustensiles de cuisine et de la vaisselle...

Selon les données qui viennent d'être résumées, cinq salles totalisant une superficie de près de 100 m² étaient ainsi dévolues, dans le bâtiment 4, à différentes activités liées à la préparation de nourriture et au stockage de denrées et de vaisselle. Et l'on dépasse largement 150 m² si l'on prend en compte la cour L, sur laquelle s'ouvrent la resserre E et la cuisine K, et où devaient prendre place de multiples activités : stockage du bois servant de combustible pour les fours, cultures, élevage et abattage d'animaux, plumage des oiseaux, etc. C'est là un cas de figure qui n'entre dans aucun modèle connu en Gaule et trouve peu de comparaisons archéologiquement documentées en dehors de quelques riches demeures romaines d'Italie qui comportaient des espaces de cuisine développés⁶³. Dans la plupart des cas en effet, les cuisines se limitent à une seule pièce de taille généralement modeste, comportant un foyer, surélevé ou non, et parfois une cuve pour l'eau, un avaloir et/ou une latrine (Bouet, 2001). Cependant, pour certains édifices au moins, l'absence apparente d'espaces de cuisine complémentaires, tels qu'on les trouve à Jaude, pourrait s'expliquer par un problème d'identification dû à la carence d'aménagements ou de mobilier significatifs. Sans la destruction violente qui a en partie figé le bâtiment 4 dans son dernier état d'occupation, il n'aurait pas été possible, par exemple, de reconnaître la resserre E. L'utilisation de la pièce F pour le broyage de céréales ou d'autres produits est, quant à elle, identifiée grâce à la présence d'un mortier encastré dans le sol, auquel pourraient se substituer ailleurs des mortiers mobiles ne laissant que peu de traces.

Il ressort néanmoins que les structures que l'on trouve le plus souvent réunies dans une seule pièce de cuisine sont déployées à Jaude dans plusieurs espace : foyers dans les pièces K et J ;

63. Par exemple, la cuisine de la villa Arianna à Stabies qui occupe une salle de plus de 100 m².

probable cuve d'eau dans la pièce C ; regard d'égout servant d'évier et de poubelle dans la pièce J et dans le local G. Malgré cela, la seule cuisine K, qui renferme les principales structures de cuisson, est pourvue de dimensions spacieuses (27 m²) comparativement à la plupart des cuisines romaines. En Gaule, la cuisine de la *domus* des Bouquets à Périgueux (Barrière, Sarradet, 1996) et celle de l'*insula* 30 à Augst (Laur-Belart, 1991) mesurent respectivement 11 m² et 18 m² ; en revanche, la cuisine de la maison des *Messii* à Vaison-la-Romaine, avec près de 35 m² (Bouet, 2001, p. 251), dépasse en superficie la cuisine K de Jaude.

LE STATUT DU BÂTIMENT 4

La singularité des aménagements du bâtiment 4 de Jaude, dont on ne connaît malheureusement que les « coulisses », pose la question de son statut. L'édifice s'insère dans le cadre d'un vaste projet urbain, peut-être axé sur le monument dit « Mur des Sarrasins », probable temple de dimensions imposantes encore partiellement en élévation à 120 m au nord-ouest du bâtiment 4 (Alfonso *et al.*, 2012b) (fig. 86 et 87). Sa mise en œuvre est en tout cas synchrone de celle de la place monumentale bordée de portiques avec laquelle il présente une homogénéité de construction, qui se distingue notamment par l'emploi de petit appareil « hexagonal », peut-être réservé aux monuments publics à *Augustonemetum* (Le Barrier, 2008).

La décoration en marbre des latrines, qui sont associées à un « nymphée », comprend des marbres d'importation coûteux, ce qui prouve que le commanditaire bénéficiait de confortables moyens financiers.

La présence de latrines collectives confirme que cet édifice était fréquenté par le public ou tout au moins par un grand nombre d'individus. L'importance des salles et des équipements dévolus à la préparation de nourriture et au stockage de denrées et de vaisselle va dans le même sens, et montre que la consommation de repas tenait une place essentielle dans ce lieu. D'après l'étude des restes fauniques, il s'agissait de banquets de très grande qualité. En outre, la découverte d'une inscription révèle que l'on rendait dans cet édifice un culte à l'empereur et à une divinité gauloise peu attestée en Gaule, *Maromocons* ou *Maro Mocons*.

L'hypothèse d'une riche demeure privée pouvant être écartée, l'interprétation la plus plausible semble être celle du siège d'une association professionnelle ou religieuse (*schola*), même si les éléments qui distinguent généralement les *scholae* (vestibule monumental, péristyle, salles de réception ou de banquets, *cf.* Gros, 1997, p. 220 et Gros, 2010) n'ont pas été reconnus. En effet, l'entrée principale de l'édifice se trouvant certainement à l'ouest, en bordure d'un *cardo* important (pénétrante sud de la ville, rejoignant vraisemblablement au nord la « voie d'Agrippa » reliant Lyon à Saintes) (fig. 87), il est logique de supposer que ces espaces se développent à l'ouest de la fouille où l'amorce d'une salle à sol de béton soigné (pièce N) a d'ailleurs été dégagée. L'extension du bâtiment 4 vers le sud étant assurée, certains aménagements (palestre, péristyle) ont pu également trouver leur place dans ce secteur.

On sait que banqueter était, avec le culte rendu à l'empereur et à leur divinité protectrice, l'une des activités essentielles qui réunissaient les membres des *collegia* (Gros, 1997, p. 218). La présence de cuisines développées et de latrines collectives dans leurs lieux de réunion se justifie donc facilement. On pourra opposer à cette interprétation que, malgré l'importance des banquets qui s'y tenaient, ces équipements ne sont pas *a priori* une caractéristique des *scholae* telles qu'on les connaît au travers d'exemples bien identifiés, notamment grâce à des inscriptions (*schola* dite « de Trajan » et immeuble des *Triclinia* à Ostie, par exemple) car « il était courant d'utiliser les latrines publiques et de consommer des repas déjà préparés » (Bollmann, 2001, p. 175). Mais ces établissements restent encore très mal connus, particulièrement en Gaule, et peuvent présenter des formes et des dimensions extrêmement diverses (Gros, 1997 ; Bollmann, 2001 ; Bouet, 2001). L'identification du bâtiment 4 de Jaude à une *schola* est encore renforcée par la présence d'un autel, ceux-ci étant fréquents, particulièrement dans les sièges d'associations où la composante religieuse était primordiale (Gros, 1997, p. 225). Existait-il un lien direct entre cette *schola* supposée et le temple du Mur des Sarrasins d'une part et l'activité commerciale de la place publique d'autre part (siège d'une corporation de marchands placée sous la protection d'un sanctuaire) ? La fouille n'apporte pas de réponse à cette question, si ce n'est qu'elle souligne l'unité du projet urbain dans lequel s'insèrent ces structures.